

Mermier Lemarchand, quincaillier, change de main

Les entreprises de la région. La société familiale et centenaire de Tinchebray dans l'Orne vient d'être rachetée par Monin, autre fabricant indépendant de la quincaillerie française.

Dans la capitale de la quincaillerie qu'est Tinchebray, Mermier Lemarchand compte 90 salariés et « une trentaine d'autres » quelques kilomètres plus loin dans la commune de Frénes. L'entreprise est née de l'union de deux familles fabriquant à l'origine des outils agricoles : Mermier à Tinchebray en 1890 et Lemarchand à Frénes en 1895.

Spécialisée notamment dans les outils de jardin, cette entreprise ornaise, plus que centenaire et familiale, vient d'être rachetée par Monin. Autre fabricant indépendant de la quincaillerie française, Monin a deux sites de production à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir, 80 salariés) et Fougères (Ille-et-Vilaine, 30 salariées). Implantée à l'origine en région parisienne, cette société, née à la fin du XVIII^e siècle, est spécialisée depuis toujours dans la quincaillerie d'agencement.

Quatre générations

Marc Lemarchand parle d'un « repreneur idéal. Ce rapprochement donne des gages d'assurance. Il ne s'agit pas d'un rachat par un financier. Il n'y a pas de menace sur l'emploi. » Les deux sociétés vont « continuer d'exister ».

Pas de changement de nom en perspective. « La marque Mermier est conservée pour la distribution. Monin n'est pas un concurrent direct de Mermier Lemarchand. Ce ne sont pas les mêmes produits fabriqués. » Si Mermier Lemarchand



La société Monin dirigée par Julie Leibovici a racheté Mermier Lemarchand dirigée jusqu'alors par Marc Lemarchand.

vend essentiellement ses produits « aux consommateurs par le biais de la grande distribution », Monin travaille à destination d'une « clientèle de professionnels via un réseau de grossistes ».

La société Monin se hisse ainsi « au 2^e rang national sur le marché de la quincaillerie ». L'ensemble pèse

23 millions d'euros de chiffre d'affaire et compte 230 salariés.

Marc Lemarchand a cependant un petit regret : ne pas avoir trouvé de successeur au sein de sa famille. Âgé de 62 ans, l'actionnaire majoritaire était le représentant de la quatrième génération de dirigeants. « C'est un peu une histoire patrimoniale qui

s'arrête. Mais, je me console en me disant que je laisse mes compagnons et collaborateurs entre de bonnes mains. »

Patrick BRIONNE.

La vie des entreprises de l'Ouest sur : www.ouestfrance-entreprises.fr